

S.P.R.B. – B.D.U.
Madame Fr. REMY
Fonctionnaire délégué
Direction de l'Urbanisme
CCN – Rue du Progrès, 80 / bte 1

B - 1035 BRUXELLES

V/Réf : 04/pfd/546955
N/Réf. : AVL/KD/BXL-2.2467/s.566
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Madame le Fonctionnaire délégué,

Objet : BRUXELLES. Av. Franklin Roosevelt, 47 – Ambassade du Brunei Darussalam.
Changement d'affectation d'un logement en Ambassade, aménagement de lucarnes, d'une
cour anglaise et d'un parking.
(Dossier traité par Mme B. Annegarn – D.U.). **Avis de la CRMS**

En réponse à votre lettre du 16 février 2015, sous référence, reçue le 18 février, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 25 février 2015.

La demande porte sur une villa qui se situe dans la zone de protection de la maison De Bodt, sise 27-29, avenue Franklin Roosevelt. Elle vise le changement d'affectation de logement en ambassade. Les travaux prévoient notamment l'aménagement de lucarnes et de fenêtres de toiture, d'une cour anglaise et d'un parking extérieur.

A l'examen du dossier, il apparaît que les interventions projetées relèvent surtout d'un examen urbanistique. La CRMS attire toutefois l'attention sur la stabilité du mur mitoyen qui deviendrait un mur de soutènement.

Le cas échéant, la DMS proposera à la Commission de concertation des conditions supplémentaires pour améliorer le projet. Si ces conditions sont retenues dans l'avis de la Commission de concertation, il appartiendra à l'autorité délivrant le permis d'urbanisme de surveiller le suivi à donner à ces conditions.

Veuillez agréer, Madame le Fonctionnaire délégué, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. VAN DESSEL
Vice-Président

Copies à : - S.P.R.B. - D.M.S. : Mme S. Valcke ;
- S.P.R.B. – D.U. : Mme B. Annegarn ;
- M. G. Coomans de Brachène, échevin de l'Urbanisme (par mail) ;
- M. Th. Van Ro (par mail) ;
- Commission de concertation (par mail).